



vente de la Maison après divorce

Par **setauh**, le **30/08/2010** à **14:03**

Bonjour,

Ma femme à divorcée il y a 3 ans il ont une maison en commun et son ex-mari vit encore dedans.

"Elle vit avec moi dans une maison que nous allons acheté".

Donc pour faire les choses correctement et pour récupérer son argent, ils ont mis en vente la maison en passant par des agences immobilières

et donc signée des contrats avec les Agences, le problème est que lui traîne les pattes pour vendre et ce week end elle a trouvé un acheteur

mets lui ne veux pas vendre ce n'est pas un probleme de prix mais il est bien dedans. Donc la question que l'on se posent quelles sont les demarches pour qu'il soit obligé

de vendre, comment peut-on le forcer ou quelle action doit on mener en justice ?

Merci beaucoup de vos reponse

Par **Domil**, le **30/08/2010** à **16:04**

Lors de son divorce, le sort de la maison n'a pas été réglé ? Elle est passée d'un bien de la communauté à un bien en indivision 50/50 ?

Par **setauh**, le **30/08/2010** à **18:51**

Bonjour,

L'indivision a été faite par le notaire mais il est encore dedans et mais maintenant qu'il faut vendre il freine il refuse de vendre, maison en agence immobiliere depuis 2ans, il y a de quoi devenir fou car elle ne sait pas quoi faire pour qu'il accepte de vendre !

Avez vous une idée
merci

Par **Domil**, le **30/08/2010** à **20:05**

Je ne vous parle pas du notaire mais de la dissolution de la communauté.
Est-ce que vous en êtes encore à la dissolution de la communauté ou est-ce que l'indivision résulte de la dissolution de la communauté ?

Par **setauh**, le **30/08/2010** à **21:08**

en faite ils étaient en procès avec le voisin lors du divorce
donc ils ne pouvaient pas vendre, ils ont divorcer, la liquidation a été prononcée chacun a récupéré ses biens puis le procès avec le voisin c'est fini après et maintenant "enfin depuis 2 ans" ils peuvent vendre mais le divorce est fini, la liquidation des biens se fera a la vente de la maison.

Merci

Pouvez vous me donner plus d'explication sur la dissolution de la communauté je n'ai pas bien saisi